VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DIVISION APPROVISIONNEMENTS

APPEL D'OFFRES
PUBLIC

SP-13-36A

FOURNITURE D'UNE FOURGONNETTE POUR LE COMMISSIONNAIRE POUR LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DEVIS TECHNIQUE

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
OBJET Le présent contrat a pour objet la fourniture d'un (1) véhicule pour le commissionnaire de la Ville de Châteauguay			
ENSEMBLE VÉHICULE Un (1) véhicule utilitaire Ford Connect blanc, 2012 ou plus récent, équivalence acceptée.			MARQUE : _____ MODÈLE : _____ ANNÉE : _____
TYPE DE VÉHICULE Le véhicule doit être muni d'un toit standard d'un maximum de quatre-vingt (80) pouces.			
GROUPE PROPULSEUR Le véhicule doit être équipé d'un moteur à essence sans plomb. Moteur d'un minimum de 2 litres Minimum 136 chevaux à +/- 6 300 tours/minutes (RPM). Traction avant Allumage électronique.			
BOÎTE DE VITESSE La boîte de vitesse automatique à minimum quatre (4) rapports surmultipliés.			
SUSPENSION EXTRA-ROBUSTE Suspension avant à roues indépendantes avec jambe de force Macpherson et barre stabilisatrice. Suspension arrière à ressorts multilâmes avec barre stabilisatrice.			
AMORTISSEURS Haute performance.			
FREINS Munie d'un système de freinage antiblocage (ABS) aux quatre (4) roues, de freins de type à disque ventilé en avant et arrière à tambour.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
DIRECTION EXTRA-ROBUSTE La direction doit être assistée, à crémaillère.			
PNEUS Quatre (4) jantes en acier stylisées d'origine avec quatre (4) pneus d'origines d'été. TPMS d'origine dans chaque pneu. Quatre (4) jantes en acier stylisées d'origine avec quatre (4) pneus d'hiver de marque Toyo ou Yokohama, avec TPMS d'origine dans chaque pneu et une (1) roue de secours pleine grandeur d'origine.			
FREIN D'URGENCE OU DE STATIONNEMENT Le frein d'urgence ou de stationnement doit être de type mécanique, avec témoin lumineux indicateur d'opération ou avec un dispositif de relâchement automatique.			
ALTERNATEUR L'alternateur doit pouvoir produire une charge minimale de 110 ampères.			
BATTERIE Service dur sans entretien haute performance.			
DIMENSIONS INTÉRIEURES DU VÉHICULE Espace intérieur avant – l'espace intérieur avant du véhicule doit être conçu pour permettre l'occupation de deux (2) personnes. L'espace arrière du véhicule doit être d'une capacité de chargement minimale de 122 pieds cubes. Muni d'un protecteur de plancher en caoutchouc dans l'aire de chargement.			
NOMBRE DE PORTIÈRES Le véhicule doit être muni de six (6) portières avec verrouillage électrique dont : deux (2) coulissantes avec aucune vitre deux (2) à battant à l'arrière et deux (2) avant pour les occupants.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
PORTIÈRES ARRIÈRES L'ouverture maximale des portes arrière doit être soit de 180 degrés ou 90 degrés et 180 degrés.			
LES CEINTURES DE SÉCURITÉ L'alarme des ceintures de sécurité doit être munie d'une lumière témoin.			
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR La couleur de l'aménagement intérieur doit être gris foncé ou équivalent.			
20. ÉQUIPEMENTS • Régulateur de vitesse. • Plafonnier. • Verrouillage électrique des portes avec entrée sans clé à télécommande. • Couvre-plancher avant et arrière. • Siège banquet en tissu avec accoudoir, à réglage manuel en six (6) directions côté conducteur. • Siège banquet en tissu avec accoudoir à réglage manuel en quatre (4) directions, côté passager. • Colonne de direction télescopique et inclinable. • Glace avant à commande électrique. • Dégivreur de lunette arrière. • Lampe de lecture. • Climatisation à commande manuelle. • Radio AM/FM/CD. • Garde de boue aux quatre (4) roues. OPTIONNEL – SUR DEMANDE Étagère de rangement pleine largeur du pavillon avant avec filet d'arrimage.			
RECOUVREMENT DU PLANCHER Que les tapis avant soient protégés par des tapis protecteurs toutes-saisons.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
MATÉRIEL DES SIÈGES Les surfaces des sièges en contact avec les passagers doivent être en tissu lavable de couleur foncée (noir ou gris foncé).			
AIR CLIMATISÉ Le véhicule doit être muni d'un système de climatisation.			
TABLEAU DE BORD Les indicateurs pour la température du moteur et essence d'origine.			
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS Un rétroviseur doit être fixé à l'extérieur de chaque côté du véhicule, ajustable électriquement de l'intérieur.			
PARE-SOLEIL Le pare-soleil doit être muni de pare-soleil rembourrés, un de chaque côté standard du véhicule, fourni par le fabricant.			
VOLANT – KLAXON Le volant doit être du type inclinable, rond ou ovale, à surface rugueuse. L'avertisseur sonore doit être à double tonalité et être incorporé à la colonne de direction ou au cercle du volant.			
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR L'intérieur du véhicule doit être éclairé par des plafonniers et doit fonctionner avec les portes (d'origine).			
DÉCLENCHEMENT DE L'OUVERTURE DU CAPOT Le système d'ouverture du capot doit être sécuritaire.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
CLEFS Quatre (4) exemplaires d'une clé exclusive à chaque véhicule doivent être fournis et doivent servir à ouvrir les portières, le coffre à gants et la malle arrière ainsi qu'à faire démarrer le moteur.			
RADIO Chaque véhicule devra être muni d'un poste de radio AM-FM, CD (équipement d'origine). OPTIONNEL – SUR DEMANDE Fournir un système ''bluetooth'' d'origine du fabriquant sur la radio. Sinon, prévoir fournir l'installation d'un système ''bluetooth'' sur la radio : Marque : Rostra Modèle : Con-verse			
NAVIGATEUR OPTIONNEL – SUR DEMANDE Fournir un système de GPS d'origine du fabriquant.			
BALLON GONFLABLE Le véhicule devra être muni de ballons gonflables.			
HORLOGE Horloge de type digital.			
MANUEL DE SERVICE Un manuel de service du véhicule doit être fourni, sous forme de livre ou cd rom pour ordinateur. Comprenant schéma électrique (shop manuel).			
LIVRAISON Date de livraison : Idéalement un maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'émission du bon de commande.			Spécifiez :

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
ANTI-ROUILLE (KROWN) Lors de la livraison, chaque véhicule devra être protégé par un procédé reconnu d'antirouille Krown et une garantie d'au moins cinq (5) ans sera fournie par le fabricant et/ou l'entrepreneur. Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une (1) copie de la garantie proposée pour l'antirouille.			
PHARES D'ÉCLAIRAGE Les phares seront du type halogène.			
GARANTIE • Garantie de base minimum trois (3) ans / 60 000 km • Motopropulseur – minimum cinq (5) ans 100,000 km • Corrosion – minimum cinq (5) ans			